



BRIVE



DOSSIER DE PRESSE

Inauguration de la chaufferie biomasse du réseau de chaleur de Brive

Le 11 octobre 2019 à 11h

Chemin de la Vergne, 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

Contact Presse

GEB / Coriance :

Audrey SARRASIN

Chargée des relations presse

01 49 14 58 84 / 06 80 14 21 51

Audrey.sarrasin@groupe-coriance.fr

Ville de Brive :

Cyril GRANET

Directeur de la communication

05 55 18 18 48

Cyril.granet@agglodebrive.fr

Le 11 octobre 2019, la chaufferie biomasse alimentant le réseau de chaleur de Brive est inaugurée par Frédéric SOULIER, Maire de Brive, Alain ROUSSET, Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Arnaud LEROY, Président de l'ADEME, et Yves LEDERER, Président de Coriance.

Depuis janvier 2017, la ville de Brive a confié à Green Energie Brive (GEB), filiale du Groupe Coriance, la construction, l'exploitation et la gestion du futur réseau de chaleur de la ville dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

Les travaux de construction de la chaufferie biomasse ont commencé en mai 2018. Située à proximité du centre de valorisation énergétique de Saint-Pantaléon-de-Larche, la chaufferie biomasse consommera jusqu'à 7 500 tonnes de bois-énergie par an issues de la filière locale.

Plus de 80 % d'énergies renouvelable et de récupération

Le réseau de chaleur de Brive sera alimenté à **plus de 80 % par des énergies renouvelable et de récupération**. Ce choix énergétique permettra une **diminution des rejets de 12 900 tonnes de CO₂**, soit l'équivalent des émissions de 10 750 véhicules sur une période d'un an.

Le choix de la biomasse va permettre de fournir une **énergie locale et renouvelable** qui garantira aux abonnés une chaleur à un **prix compétitif et stable** dans le temps puisque déconnecté des fluctuations des prix des énergies fossiles (fioul, gaz...).

De plus, la présence de plus de 50 % d'énergies renouvelable et de récupération dans le mix énergétique permettra aux abonnés de bénéficier d'une TVA à taux réduit à 5,5 %.

De l'énergie renouvelable produite par la chaufferie biomasse de Brive

La **chaufferie d'une puissance de près de 46 MW** mobilisables est composée aujourd'hui d'une chaudière bois de 6,6 MW et de deux chaudières gaz (8,6 et 10,4 MW) utilisées en appoint et secours pour garantir la continuité de la fourniture de chaleur. La mise en place d'un **échangeur thermique de 14 MW** permet de récupérer la chaleur émise par le centre de valorisation énergétique.

Des **technologies innovantes** comme une pompe à chaleur (6 MW) sont utilisées.

La filière bois de la région est consolidée avec l'utilisation de **7 500 tonnes par an de plaquettes forestières et assimilées**. Ce bois-énergie est disponible dans un rayon de 100 km maximum autour de Brive.

La chaufferie biomasse est localisée à Saint-Pantaléon-de-Larche, à proximité du centre de valorisation énergétique. Le projet architectural a été confié à Nathalie FAYAT, spécialisée dans les travaux d'architecture à Brive.



La loi énergie climat fixe l'objectif d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050. Le développement de réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables fait partie des leviers essentiels pour atteindre cet objectif. Le réseau de chaleur vertueux de Brive participe à l'atteinte de celui-ci.

Le réseau de chaleur de Brive

Une première phase de travaux de création du réseau de chaleur s'est déroulée de février 2018 à octobre 2019. Pendant cette période, 17 km de canalisations enterrées ont été posées permettant de raccorder : des équipements de la Ville de Brive (groupes scolaires, ateliers municipaux ...), le centre hospitalier, les lycées Danton, Cabanis et d'Arsonval, de nombreux sites tertiaires ou encore des logements collectifs et individuels situés sur le tracé du réseau.

Une deuxième phase de développement du réseau est prévue en 2020.

À terme, le réseau s'étendra sur 24 km et alimentera 6 000 équivalents-logements qui bénéficieront d'une chaleur écologique et d'un service de qualité à un prix compétitif.

Ce projet représente un investissement total de 27,5 millions d'€ et bénéficie d'un soutien de :

- l'ADEME Nouvelle-Aquitaine 8 360 000 €HT
- la Région Nouvelle-Aquitaine 1 800 000 €HT
- l'Europe (FEDER) 2 200 000 €HT

Les chiffres clés

- Plus de 80 % d'énergies renouvelable et de récupération
- 27,5 millions d'euros d'investissement
- 7 500 tonnes de bois énergies par an
- À terme, un réseau de chaleur de 25 km et 6 000 équivalents-logements desservis
- 12 900 tonnes de CO2 évitées par le réseau chaque année, soit l'équivalent des émissions de 10 750 véhicules

Jessy Trémoulière, ambassadrice du Groupe Coriance

Jessy Trémoulière, née le 29 juillet 1992 à Beaumont (Puy-de-Dôme), est une joueuse internationale française de rugby à XV. Elle évolue au poste d'arrière à l'ASM Romagnat ainsi qu'au sein du XV de France.

En 2018, elle est élue par World Rugby, meilleure joueuse de rugby à XV du monde.

Depuis l'été 2019, Jessy Trémoulière est l'ambassadrice du Groupe Coriance. Dans la vie comme sur le terrain, elle partage les valeurs de l'entreprise : l'esprit d'équipe, le service, l'exigence et l'adaptabilité.

De plus, la protection de l'environnement et la participation à la transition énergétique sont pour la jeune femme des sujets qui lui tiennent à cœur.

Lors de l'inauguration de la chaufferie de Brive, le vendredi 11 octobre 2019, Jessy Trémoulière rencontre les jeunes joueurs de la section rugby du Collège Bossuet qui évoluent au sein du « Club Athlétique Brive Corrèze Limousin ».

La biomasse est une énergie renouvelable aux avantages multiples

Les avantages de la nouvelle chaufferie biomasse sont multiples :

- **Protection de l'environnement**

Le recours au bois est une solution durable.

Les émissions de CO₂ sont réduites : diminution des rejets de 12 900 tonnes de CO₂, soit l'équivalent des émissions de 10 750 véhicules sur une période d'un an.

- **Performance énergétique**

La chaufferie biomasse garantit une production d'énergie propre moins énergivore que les chaufferies à énergies fossiles.

- **Confort pour les usagers**

L'absence de chaudière domestique et de combustible chez les usagers diminue d'autant les risques d'accidents et évite ainsi les frais d'entretien.

Sans bruit, sans odeur et sans émission de gaz, le chauffage est propre et constant.

Pas de risque de coupure : en cas d'arrêt, des moyens de secours et d'appoint sont disponibles.

- **Moindre coût de l'énergie**

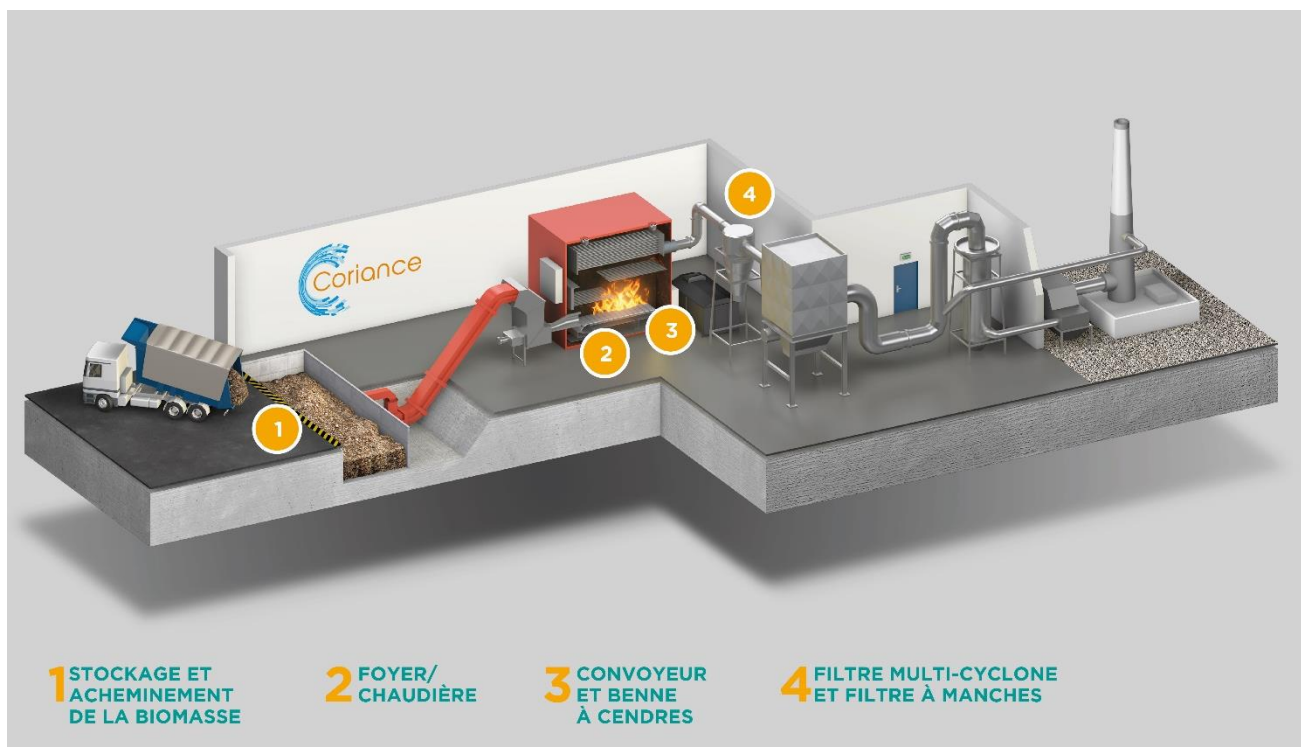
L'utilisation de la biomasse permet de garantir aux abonnés des coûts bas et stables, moins fluctuants que ceux des énergies fossiles.

- **Soutien à l'économie locale**

Les filières d'approvisionnement en biomasse sont des sources d'emplois locaux et non délocalisables, et elles contribuent à la structuration de la filière bois-énergie locale.

La construction de la chaufferie a représenté un investissement conséquent créateur d'activité économique pendant toute la durée du chantier.

Une chaufferie biomasse : comment ça marche ?



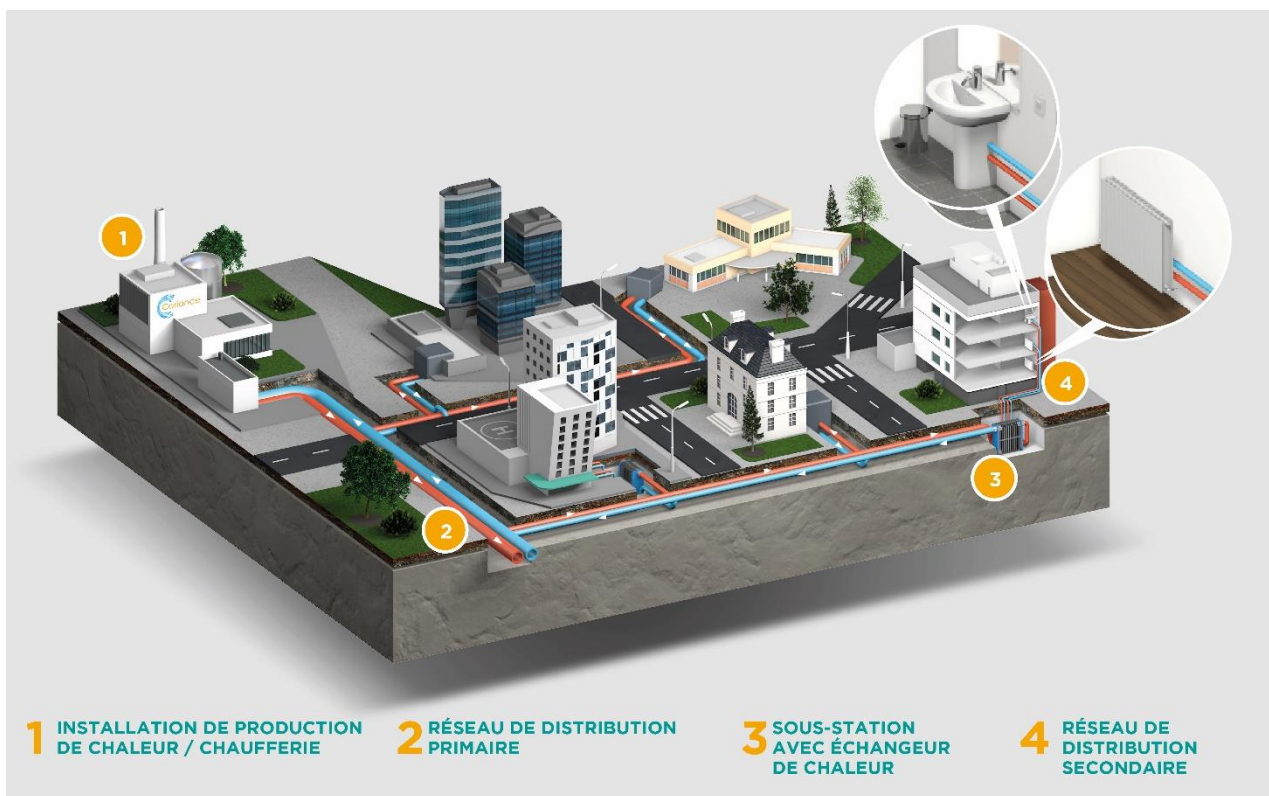
La biomasse est livrée dans des silos. Puis, des échelles mobiles entraînent la biomasse vers le convoyeur à chaînes qui l'achemine jusqu'au foyer de la chaudière par l'intermédiaire d'un poussoir d'introduction.

La biomasse est brûlée dans le foyer où la température peut atteindre entre 800 et 1000°C. La chaleur produite réchauffe l'eau du réseau de chauffage urbain.

Les fumées issues de la combustion sont filtrées par des systèmes performants de captation et de traitement des émissions atmosphériques et des poussières. La qualité des émissions est contrôlée régulièrement par des bureaux de contrôle et par les autorités préfectorales.

Les cendres sont récupérées et font l'objet d'un suivi strict. Elles sont autant que possible valorisées via l'épandage ou comme matériau de construction.

Un réseau de chaleur : comment ça marche ?



La chaleur est produite pour l'ensemble des usagers dans une ou plusieurs centrales de production ou chaufferies.

Formant une boucle fermée, le réseau primaire est composé de canalisations. Celles-ci transportent la chaleur par un fluide caloporteur (de l'eau ou plus rarement de la vapeur) depuis la centrale de production jusqu'à la sous-station d'échange qui réchauffe les circuits secondaires propres à chaque bâtiment.

La sous-station est le lieu où l'énergie thermique du réseau est livrée au bâtiment. Elle est composée d'un échangeur thermique qui transfère la chaleur du réseau primaire vers le réseau secondaire.

Le réseau de distribution secondaire assure la distribution du chauffage (radiateurs, planchers chauffants...) et de l'eau chaude sanitaire (lavabos, éviers, douches, baignoires...).

Les partenaires

- **Brive**

La Ville de Brive est résolument engagée dans le combat environnemental, aux côtés de son Agglo et de ses partenaires publics et privés. Certains de ses projets ont déjà bénéficié d'une reconnaissance nationale comme le label « Territoires à énergie positive et pour la croissance verte » (navettes électriques, pôle d'échange-multimodal...) et d'autres sont en cours de développement : tri des bio-déchets, achèvement de la voie verte, aide à la réhabilitation énergétique de logements (OPAH), projet de parc industriel du déchet, mise en place d'une fiscalité incitative sur les ordures ménagères... Plus d'infos sur brive.fr et agglodebrive.fr

- **GEB - Coriance**

GEB est une filiale à 100% de la société **CORIANCE** et est dédiée exclusivement à la gestion du réseau de chaleur de la ville de Brive. GEB exploite le réseau de chaleur dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP) confiée par la Ville. www.greenenergiebrive.fr

Coriance, société indépendante, est spécialisée dans le domaine des réseaux de chaleur urbains alimentés par des énergies renouvelables comme la géothermie et la biomasse. Avec un panier énergétique comprenant 2/3 d'énergies renouvelables ou de récupération, **CORIANCE** a pris le parti d'une gestion des ressources éclairée et raisonnée. **CORIANCE** est également un opérateur reconnu pour son expertise dans les services en efficacité énergétique. Elle est ainsi en mesure de proposer des solutions énergétiques et environnementales sur-mesure et complètes, de la production d'énergie thermique jusqu'à son utilisation, avec l'ambition de valoriser au maximum les énergies renouvelables. www.groupe-coriance.fr

- **Ademe Nouvelle-Aquitaine**

Dans le cadre de ses missions, l'ADEME soutient les énergies renouvelables dans une perspective de développement durable. Le Fonds Chaleur, géré par l'ADEME depuis 2009, participe au développement de la production renouvelable de chaleur. Il est destiné à l'habitat collectif, aux collectivités et aux entreprises. <http://nouvelle-aquitaine.ademe.fr>

- **Région Nouvelle-Aquitaine**

Afin de s'inscrire dans l'objectif de la loi sur la Transition Energétique en faveur de la Croissance Verte (32 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie d'ici 2030), la Région Nouvelle-Aquitaine favorise et soutient les projets de création et d'extension de réseau de chaleur ou de froid renouvelable (bois, géothermie, ...) ainsi que les projets de valorisation thermique liée au traitement des déchets ménagers en vue d'alimenter des réseaux de chaleur urbain. www.nouvelle-aquitaine.fr

- **Europe (FEDER Fonds Européen de Développement Régional)**

Le défi climatique de l'Europe est d'augmenter les capacités de production d'énergies renouvelables et ainsi réduire la dépendance aux énergies fossiles.

www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr